

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 24 septembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 26 Votants : 31

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 18 septembre 2018 s'est réuni le lundi 24 septembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, Galdin Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, ANGELY Lydie, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, SPECOGNA Marilyn, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine
Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, CAMPS Brigitte, HOSPITAL Michel, BROUILLON Hervé, CILLIERES Charles, Patrick MAURIN, MANIER Bernard

Pouvoirs : de CAMPS Brigitte à MUNOZ Yolande, de BROUILLON Hervé à CALZAVARA Martine, de MAURIN Patrick à DALLA SANTA Jean-Christophe, de HOSPITAL Michel à LABARDIN Philippe, de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël

G.24

Subventions exceptionnelles à l'A.S. du Collège Jean Moulin

La Commission Sport a émis un avis favorable pour l'attribution d'une subvention à l'association sportive suivante :

- A. S du Collège Jean Moulin demande une subvention exceptionnelle afin de couvrir les frais engendrés par le déplacement de l'équipe de golf pour le championnat de France « Sport Partage » qui a eu lieu du 22 au 25 mai 2018 sur le Golf de la Ramée. La Commission Sport émet un avis favorable pour le montant d'une subvention exceptionnelle de 200.00 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

Décide d'attribuer les subventions aux associations sportives suivantes :
- A.S du Collège Jean Moulin 200.00 €

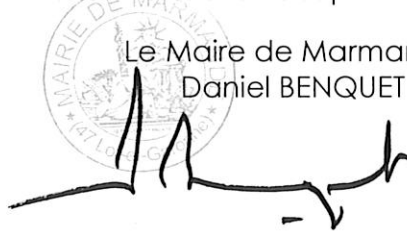
Précise

que le montant de ces subventions sera prélevé sur les enveloppes prévues au budget 2018

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 31 Contre : 00 - Pour : 31
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 25 septembre 2018

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Benquet', is written over a faint circular official seal of the Mayor of Marmande.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 27.09.2018
et de sa transmission au contrôle de légalité le 27.09.2018.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Benquet', is written over a faint circular official seal of the Mayor of Marmande.